

## BSV GRANDES CULTURES - N°31

20 octobre 2026

### Sommaire

[A retenir cette semaine](#)

[Curseurs de risque](#)

[Météo](#)

[Colza](#)

[Céréales](#)

[Enquête BSV](#)

[Biodiversité des champs](#)



### A retenir cette semaine

**En raison d'un dysfonctionnement sur l'outil de saisie Vigicultures, ce BSV est partiel.  
Certaines données n'ont pas pu être transmises**

#### Colza

**Stade moyen à 6-8 feuilles étalées. Forte hétérogénéité** entre les parcelles et parfois au sein même d'une parcelle (2 à 9 feuilles). La pluie récente a enfin déclenché la levée des graines qui n'avaient pas encore germé dans certaines parcelles.

**Grosses altises** Présence avérée de grosses altises dans les parcelles. A surveiller sur les parcelles encore à moins de 4 feuilles. L'évolution de la surface foliaire touchée par des morsures d'altises est un indicateur pertinent dans la gestion de ce ravageur.

**Présence de larves dans les colzas. Retrouvez le tableau sur la modélisation des dates d'apparition des stades de larves d'altises** (Terres Inovia). Réalisez vos **tests Berlèse**.

**Localement toujours une activité des larves / chenilles défoliatrices** (noctuelles, tenthrède de la rave, piéride du chou) mais **souvent en-dessous du seuil de risque**.

Faible activité des autres ravageurs.

Aucun signalement de maladie, par exemple macules foliaires de phoma.

#### Céréales à paille

Début des semis. Positionner les pièges à limaces sur les parcelles semées. Surveillez les pucerons sur les parcelles déjà levées.

#### ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Avec le  
soutien  
financier de



## Curseurs de risque

### Colza

**Limaces** : météo favorable. A surveiller sur les petits colzas.

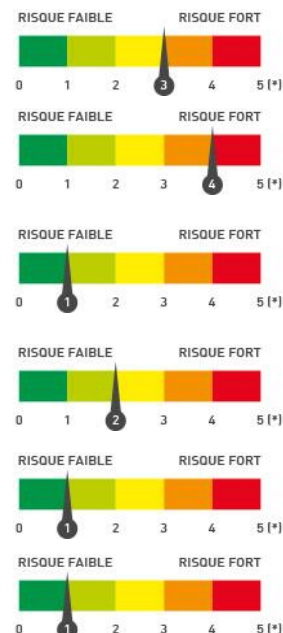
**Grosses altises** : prendre en compte la surface foliaire détruite en plus de la simple présence !  
**Colza à 3 feuilles ou moins** → surveillance impérative et régulière sur parcelles en difficulté de levée/croissance.

**Sur colza à plus de 4 feuilles** → sortie de la période de risque.

**Tenthredès de la rave, noctuelles et piéride du chou** : baisse d'activité dans certaines parcelles. Regarder surtout la surface foliaire détruite. Le colza pousse parfois plus vite que la surface détruite.

**Pucerons** : quelques signalements mais période de risque souvent dépassée.

**Charançon du bourgeon terminal** : risque faible : uniquement 1 individu piégé en Sarthe.



### Céréales

**Limaces** : conditions favorables, à surveiller.



## Prévisions météorologiques

MERCREDI 21



JEUDI 22



VENDREDI 23



SAMEDI 24



DIMANCHE 25



LUNDI 26



Prévisions météorologiques sur la ville d'Angers (source : météoFrance. [Cliquez sur le lien pour les données actualisées](#))

De nombreuses précipitations sont annoncées sur la région dans les prochains jours avec des températures plus fraîches, proches des normales de saison. Le vent devrait aussi se renforcer sur la fin de semaine.

## Colza

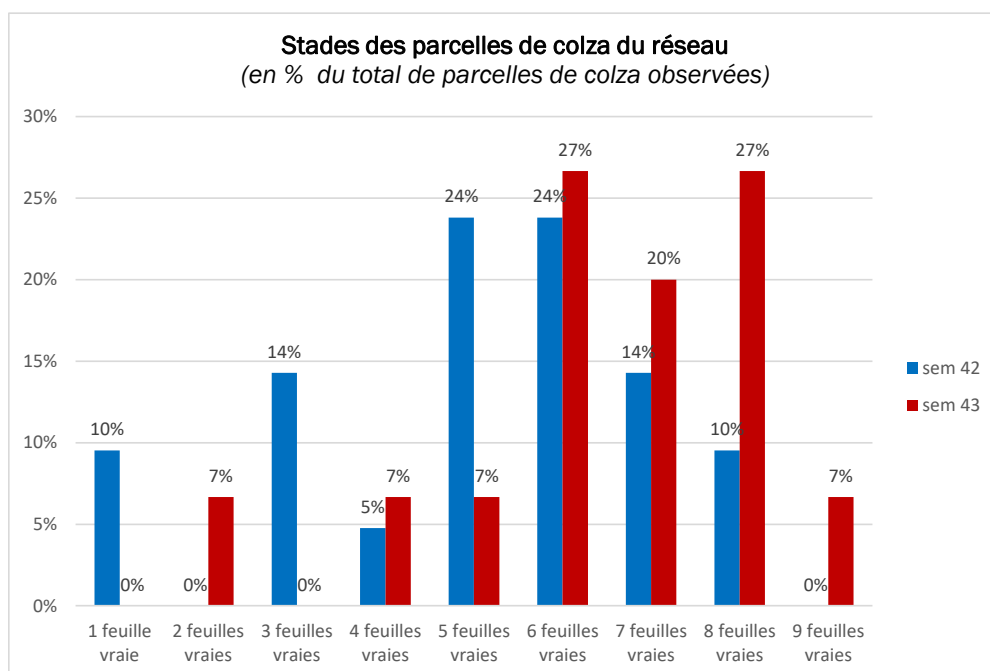
### Réseau d'observation

25 parcelles sont actuellement enregistrées sur l'outil de saisie (Vigicultures). Cette semaine, il y a en 21 avec une remontée de données avec la répartition suivante :

- 2 en Loire-Atlantique, 5 en Maine-et-Loire, 3 en Mayenne, 5 en Sarthe et 6 en Vendée

### Stade phénologique et état des cultures

**Le stade moyen au sein du réseau est de 6-8 feuilles.** Les pluies récentes ont permis la levée des graines non germées jusqu'à présent. Les stades s'étalent de 2 feuilles à 9 feuilles. **La majorité des parcelles a dépassé le stade 4 feuilles** mais les stades restent **très hétérogènes**. **A noter que certaines parcelles ont été retournées** en raison d'un manque d'eau et d'une forte présence de ravageurs qui pénalisaient la levée et le bon développement des colzas et que d'autres pourraient encore l'être.



## Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune,

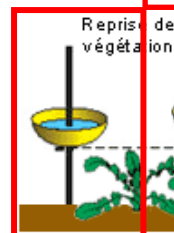
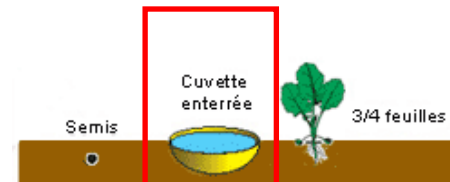
la cuvette doit être **enterrée** (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

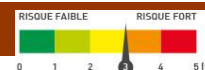
Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).

Positionnement actuel de la cuvette jaune pour le suivi de la grosse altise (<4 feuilles)



Positionnement pour suivi du charançon du bourgeon terminal (colza >4 feuilles)

## Limaces



### Observation et analyse de risque

**Le retour de la pluie améliore l'humidité du sol.** Les conditions seront **favorables** aux limaces dans les prochains jours : à surveiller pour les parcelles à moins de 4 feuilles. **Quelques individus sont piégés cette semaine** mais la majorité des parcelles est sortie de la période de risque.

**Piégeage** → Captures sur 3 parcelles. 1 limace/m<sup>2</sup> et 8 limaces grises + 1 limace noire/m<sup>2</sup> dans 2 parcelles en Sarthe et 1 limace grise/m<sup>2</sup> sur une parcelle de Vendée.

**Observation** → **Faibles dégâts** dans une parcelle de la Sarthe (2% de la surface détruite dans la parcelle et 5% en bordure pour un colza à 8 feuilles).

Des **auxiliaires prédateurs** de limaces (**carabes** et **staphylins**) restent visibles sous les pièges lorsqu'ils sont encore en place.

### Méthodes alternatives



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique



### Période de risque

La surveillance des **limaces** doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).

### Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

## Petites altises ou altises des crucifères

### Observations et analyse du risque

Même si les petites altises sont encore parfois observées dans les parcelles, les colzas sont en grande majorité sortis de la période de risque (au-delà de 3 feuilles).

On ne peut pas distinguer les morsures de petites et grosses altises. Voir rubrique de la grosse altise pour l'analyse du risque / surface foliaire attaquée.

Le risque est **faible** vis-à-vis de ce ravageur.



*Petite altise : petit coléoptère de 2 à 2,5 mm, noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres)*

### Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

### Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs **ET** 25 % de la surface foliaire consommées

## Grosses altises ou altises d'hiver



Sur colza à 3 feuilles ou moins

### Observations et analyse de risque

**Les 2/3 des parcelles sont hors de la période de risque. Seul les parcelles en retard de développement sont à surveiller si cela n'a pas déjà été fait. Dans les autres situations le colza est déjà suffisamment développé (au-delà de 4 feuilles) pour accepter des morsures d'altises adultes.**

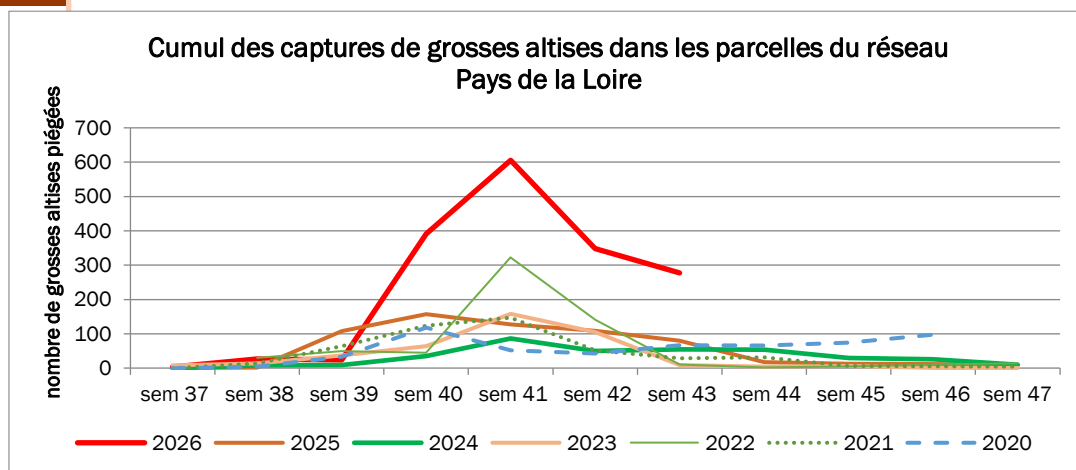
La présence en parcelle est confirmée sur l'ensemble de la région.

Les captures sont en baisse mais restent élevées avec 277 individus piégés sur l'ensemble de la région (16 parcelles concernées).

Les 2 parcelles encore en période de risque capturent des grosses altises avec en moyenne 15 altises adultes par cuvette.



Le vol des grosses altises se déclenche lors d'une remontée des températures au-dessus de 20°C après un épisode plus frais (sortie de diapause), souvent autour du 20 septembre en Pays de la Loire (semaine 38-39).



Pour les parcelles encore en période de risque (< stade 4 feuilles) :

**Les morsures d'altises sont souvent fréquentes** (petites et/ou grosses). 2 parcelles du réseau sont encore en période de risque et présentent des morsures sur 80 à 100 % des plantes.

La part de **surface foliaire détruite** progresse un peu également sur ces parcelles : près de 25 % de la surface foliaire est détruite en moyenne (80 à 100 % des plantes touchées).

Des morsures sont toujours visibles sur des parcelles sorties de la période de risque vis-à-vis des adultes.

Le niveau de risque reste **élevé** pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.

Le risque est **nul** pour les colzas au-delà de 4 feuilles.

**Le traitement insecticide n'est pas systématique en cas de présence d'altises. Pensez à bien prendre en compte les seuils** (80 % des pieds avec morsures ET 25 % de la surface foliaire touchées (voir photo ci-dessous)) et **période de risque**. **Prendre en compte aussi la dynamique de croissance foliaire de la parcelle.**

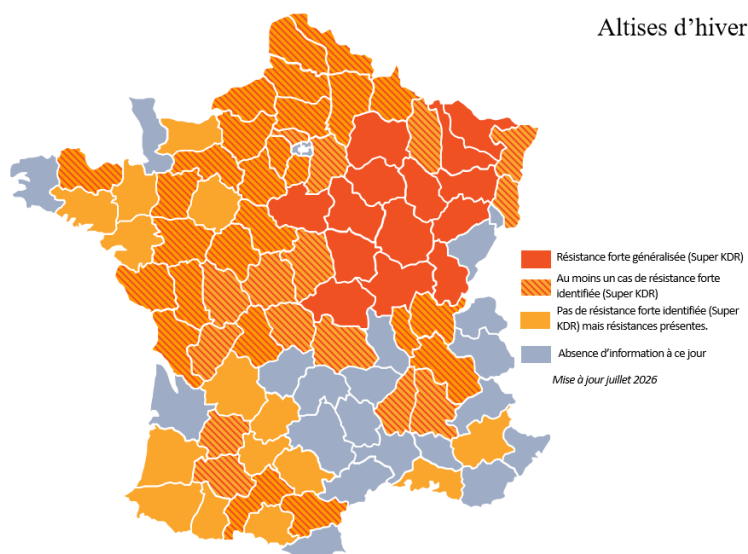


Des analyses de larves faites en Pays de la Loire montrent depuis plusieurs années que les populations de grosses altises, résistantes aux pyréthrinoides, sont bien installées dans notre région.

Retrouvez plus d'informations sur le site Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/fr/informations-techniques/colza/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Cliquez sur le lien : **OAD pour l'estimation du risque lié aux altises adultes (Terres Inovia)**



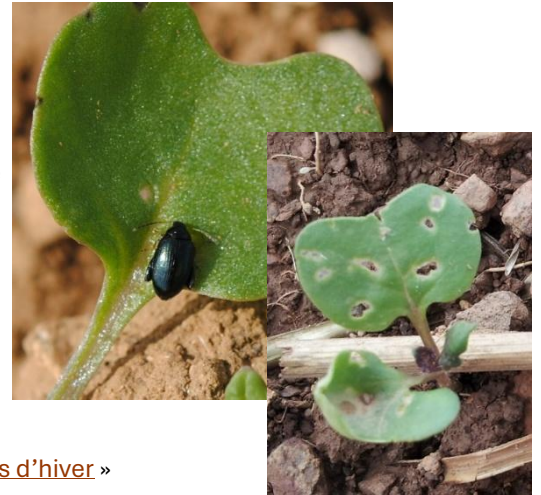


## Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (**3 à 5 mm**) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.

Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



## Période de risque

De la levée au stade 3-4 feuilles

## Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures **ET** 25 % de la surface foliaire détruite



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

## Grosses altises (larves)

Les larves de grosses altises minent les pétioles des feuilles et peuvent migrer au cœur des plantes au stade rosette ou dans les jeunes tiges. Ceci perturbe la croissance au printemps et peut entraîner la destruction du bourgeon terminal en cas de forte attaque avant le décollement de la tige.



Larve de grosse altise dans un pétiole (Terres Inovia)

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm.

Elles sont blanches avec 3 paires de pattes, tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.



#### Il existe plusieurs stades larvaires :

Lorsque la température dépasse 6-7 ° C, les **larves L1 et L2** augmentent leur activité et sont alors « **baladeuses** ».

Les **larves L3 sont moins mobiles** et plus difficilement atteignable.

La modélisation des stades permet de positionner un protocole Berlese pour les capter les larves avant le stade L3.

*Différents stades larvaires de la grosse altise (Terres Inovia)*

#### Simulation des dates d'apparition des différents stades de larves d'altises (Terres Inovia) :

La modélisation permet de donner des indications sur l'arrivée des différents stades larvaires, permettant de cibler la période où il est le plus opportun de réaliser des comptages. Par exemple, il faut 40 ° jours (base 7) pour passer du début d'activité des altises au stade ponte des femelles.

| Situation au 20 oct.  | Somme T°Cj          | 40             | 190           | 240           | 290           |
|-----------------------|---------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|
|                       | Date début activité | Ponte          | Eclosion L1   | Mue L2        | Mue L3        |
| 53 - Grez en Bouere   | 20-sept             | <b>23-sept</b> | <b>06-oct</b> | <b>13-oct</b> | <b>20-oct</b> |
|                       | 25-sept             | <b>28-sept</b> | <b>13-oct</b> | 22-oct        | 01-nov        |
|                       | 01-oct              | <b>05-oct</b>  | 27-oct        | 07-nov        | 08-déc        |
|                       | 05-oct              | <b>08-oct</b>  | 04-nov        | 03-déc        | 27-janv       |
|                       | 10-oct              | <b>15-oct</b>  | 30-nov        | 14-janv       | 08-mars       |
| 49 - Angers           | 20-sept             | <b>23-sept</b> | <b>05-oct</b> | <b>11-oct</b> | <b>16-oct</b> |
|                       | 25-sept             | <b>28-sept</b> | <b>12-oct</b> | <b>17-oct</b> | 27-oct        |
|                       | 01-oct              | <b>04-oct</b>  | 24-oct        | 01-nov        | 15-nov        |
|                       | 05-oct              | <b>08-oct</b>  | 31-oct        | 14-nov        | 07-déc        |
|                       | 10-oct              | <b>14-oct</b>  | 13-nov        | 06-déc        | 29-janv       |
| 44 - Nantes           | 20-sept             | <b>23-sept</b> | <b>05-oct</b> | <b>09-oct</b> | <b>15-oct</b> |
|                       | 25-sept             | <b>28-sept</b> | <b>12-oct</b> | <b>17-oct</b> | 26-oct        |
|                       | 01-oct              | <b>04-oct</b>  | 23-oct        | 31-oct        | 13-nov        |
|                       | 05-oct              | <b>08-oct</b>  | 30-oct        | 12-nov        | 01-déc        |
|                       | 10-oct              | <b>14-oct</b>  | 12-nov        | 02-déc        | 14-janv       |
| 72 - Le Mans          | 20-sept             | <b>23-sept</b> | <b>05-oct</b> | <b>11-oct</b> | <b>16-oct</b> |
|                       | 25-sept             | <b>28-sept</b> | <b>12-oct</b> | <b>18-oct</b> | 28-oct        |
|                       | 01-oct              | <b>04-oct</b>  | 25-oct        | 04-nov        | 24-nov        |
|                       | 05-oct              | <b>08-oct</b>  | 01-nov        | 17-nov        | 22-déc        |
|                       | 10-oct              | <b>14-oct</b>  | 16-nov        | 22-déc        | 25-févr       |
| 85 - la Roche sur Yon | 20-sept             | <b>23-sept</b> | <b>05-oct</b> | <b>10-oct</b> | <b>15-oct</b> |
|                       | 25-sept             | <b>28-sept</b> | <b>12-oct</b> | <b>16-oct</b> | 26-oct        |
|                       | 01-oct              | <b>04-oct</b>  | 22-oct        | 30-oct        | 11-nov        |
|                       | 05-oct              | <b>08-oct</b>  | 29-oct        | 08-nov        | 25-nov        |
|                       | 10-oct              | <b>14-oct</b>  | 08-nov        | 25-nov        | 03-janv       |

D'après Terres Inovia, il faut, depuis la date de début de vol :



- 40 degrés jour (dj) en base 7 pour les pontes
- 190 dj pour l'éclosion (stade larvaire L1)
- 240 dj pour atteindre le stade larvaire L2
- 290 dj pour atteindre le stade larvaire L3



Larve de grosse altise (CAPDL)

**Sur la région l'activité des altises a été tardive avec un début de vol en semaine 40 (entre le 25 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre), soit un positionnement des tests Berlèse à effectuer dès maintenant (entre stade apparition L1 et L2).**

Le risque concerne particulièrement les parcelles semées tardivement où les colzas sont peu développés. Dans ces situations, il est impératif d'aller observer la présence de larves en réalisant des dissections ou tests Berlèse pour estimer le niveau de risque à la parcelle.

### Observations et analyse de risque

Le suivi des larves de grosses altises se fait habituellement à partir de début novembre. Avec les températures douces et des parcelles semées tardivement, la période d'observation devrait être avancée.

L'observation des larves et leur comptage peut se faire selon 2 protocoles :

- soit sous abri après prélèvement de pieds à mettre sur une cuvette jaune = **Méthode Berlèse (vidéo)**
- soit directement au champ par dissection des pétioles des plante = **Méthode par dissection.**

### Résultats des tests Berlèse :

| Semaine    | Commune                  | Date semis | Nombre moyen de larves/plante (Berlèse) |
|------------|--------------------------|------------|-----------------------------------------|
| Semaine 43 | VAL D'ERDRE-AUXENCE (49) | 01/09/2026 | 2                                       |

### Résultats des dissections :

| Semaine    | Commune                      | Date semis | % de plantes avec au moins une larve |
|------------|------------------------------|------------|--------------------------------------|
| Semaine 43 | SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS (44) | 28/08/2026 | 40 %                                 |
| Semaine 43 | LAVARDIN (72)                | 02/09/2026 | 100 %                                |
| Semaine 43 | VAL D'ERDRE-AUXENCE (49)     | 01/09/2026 | 5 %                                  |

### Période de risque

De 5 à 6 feuilles étalée (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

### Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.

| Caractéristique de la parcelle                                                                                                                    | Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver | Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| - Parcelle recevant de la matière organique au semis,<br>- Forte minéralisation à l'automne,<br>- Bonne implantation du colza                     | Risque faible                                  | Risque faible à moyen                       |
| - Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis,<br>- Faible minéralisation à l'automne,<br>- Arrêt de croissance du colza mi-novembre | Risque moyen à fort                            | Risque fort                                 |

Risque **moyen à fort** :

- ⇒ Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pieds
- ⇒ Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve

Risque **faible** : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

## Pucerons (verts, du navet, cendrés)



Le puceron vert est le vecteur principal de la jaunisse du navet (TuYV), et peut aussi transmettre des mosaïques.



Le risque est **faible** si votre variété possède une **résistante partielle / tolérante au TuYV**. La majorité des variétés ont cette résistance. **Vérifier le classement variétal de votre variété sur le site [www.myvar.fr](http://www.myvar.fr) (Terres Inovia).**

### Observations et analyse de risque

**Aucune parcelle encore en période de risque ne signale de puceron vert.** Au-delà du stade 6 feuilles, présence détectée sur 2 parcelles en Maine-et-Loire, 1 parcelle de Mayenne, 1 en Loire-Atlantique et 1 en Sarthe. **Toutes ces parcelles ont une variété avec une résistance partielle au TuYV limitant ainsi la transmission de ce virus.**

Des **pucerons cendrés** sont observés sur une parcelle de Mayenne sur 1% des plantes (hors période de risque) et 1 parcelle de la Sarthe sur 20 % des plantes et 1 parcelle de Vendée sur 10 % des plantes (parcelles à 7 feuilles : hors période de risque).

Les **auxiliaires** sont encore actifs dans les parcelles. Ils sont signalés sur 3 parcelles : présence de larves et adultes de syrphes, de larves et adultes de coccinelles et de pucerons momifiés.

### Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6) car au-delà de se stade la tolérance de la plante s'accroît.

### Seuil indicatif de risque

A partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons

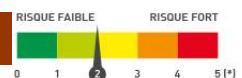


*Pucerons cendrés (CAPDL)*



*Pucerons verts (CAPDL)*

## Tenthredines de la rave



### Observations et analyse de risque

**Stagnation des signalements et des dégâts en parcelle.**

**Cuvette jaune** : piégeage d'adultes sur 3 parcelles en Vendée (31 individus).

**Présence en parcelle** : en baisse d'activité et sortie progressive de la période de risque. 1 seule parcelle en Maine-et-Loire signale 2 % de plantes avec présence de larves.

**Dégâts foliaires** : 2 parcelles en Maine-et-Loire et Mayenne signalent 5 % de la surface foliaire détruite par des larves.

**Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque de 25 % de la surface foliaire touchée.**

Le risque est en baisse avec l'avancée des stades des colzas. Il est **faible** à **moyen**.



**L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts.** Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



*Tenthrede de la rave adulte*



*Larves de tenthrede de la rave*



*Dégâts de tenthrede de la rave*

### Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6)

### Seuil indicatif de risque

A partir de 25 % de la surface foliaire détruite et en conditions favorables de développement du ravageur.

## Noctuelles ou Piéride du chou



Des attaques de **noctuelles défoliatrices / piérides du chou** sont signalées sur 6 parcelles du réseau dans l'ensemble des départements. Les dégâts vont de « traces de présence » à quelques foyés isolés.

Même si les dégâts sont spectaculaires dans certains cas, ils s'estompent rapidement. Le risque reste **faible** mais peut s'accumuler avec les dégâts foliaires d'autres ravageurs.



*Noctuelle terricole (Terres Inovia)*



*Piéride du chou (CAPDL)*

## Charançon du bourgeon terminal



### Observations et analyse de risque

**Cuvette jaune** : 1 capture dans une parcelle de la Sarthe

Le risque est actuellement **faible** (Sarthe) à **nul** (reste de la région).

**Surveillez vos cuvettes jaunes pour suivre l'arrivée du ravageur. Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance du charançon.**



Le charançon du bourgeon terminal mesure 2,5 à 3,7 mm. Son corps est noir brillant avec une pilosité courte et clairsemée. **L'extrémité des pattes est rousse.** Les adultes, peu visibles, viennent pondre à l'automne dans les pétioles. Les larves se développent et peuvent se déplacer et attaquer le bourgeon terminal lorsque le colza est au stade rosette. Les colzas ont alors un aspect buissonnant au printemps.

Estimer le risque lié au « Charançon du bourgeon terminal » sur votre parcelle avec l'outil d'aide à la décision de Terres Inovia (<https://www.terresinovia.fr/fr/oad/estimation-du-risque-lie-aux-charancons-du-bourgeon-terminal>). **Cet outil combine un risque agronomique et un risque lié à la nuisibilité historique du charançon dans le département concerné.**

### Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre



*Charançon du bourgeon terminal*

### Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.

## Baris

### Observations et analyse de risque

Présence signalé sur 5 parcelles en Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire et Vendée avec 1 à 10 individus dans les cuvettes.

Cet insecte au comportement assez baladeur n'est pas considéré comme nuisible sur colza.



Baris

## Phoma (macules foliaires)



### Observations et analyse de risque

#### Aucun signalement

Le risque est actuellement **faible**.



La note de résistance variétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuille reste **peu nuisible** et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. **A surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle.**

### Méthodes alternatives



Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (exporter les pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organiques en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.

Consulter le site de Terres Inovia pour en savoir plus via le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/fr/informations-techniques/colza/tout-savoir-sur-le-phoma-du-colza>.

## Hernie des crucifères

### Observations et analyse de risque

#### Aucun signalement

Les conditions sèches de la campagne sont peu favorables à l'expression de cette maladie racinaire.



La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'Est de la région, notamment en **sols acides** et **hydromorphes**.

Elle se manifeste par la **déformation des racines** due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.

Galles racinaires hernie



## Céréales

### Réseau d'observation

Le réseau se met en place.

### Stade phénologique et état des cultures

Les premiers semis de céréales ont été réalisés la semaine passée et ce week-end. Les semis se poursuivent en fonction des fenêtres météo disponibles. Les premières parcelles semées sont entre les stades **germination** et **1 feuille**.



#### Ne semez pas trop tôt !

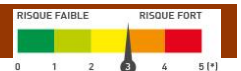
La période de semis conseillée en Pays de la Loire **débute au 20 octobre**. Respecter ce conseil, c'est :

- Limiter certaines maladies telles que le piétin échaudage ou le piétin verse.
- Limiter le risque vis-à-vis de la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge)

Plus une céréale est semée tôt, plus la culture peut-être en contact sur la durée avec les bioagresseurs. Par exemple, une céréale semée tôt est exposée aux pucerons vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge plus longtemps (du semis aux fortes gelées). Les températures plus douces de début octobre (comparée à fin octobre) favorisent une activité plus intense des pucerons, le risque de transmission de virus est alors accru.

- Limiter le risque gel sur épi au printemps
- Permettre une meilleure gestion des adventices qui germent préférentiellement à l'automne.

## Limaces



Les conditions des prochains jours seront **favorables** aux limaces. Observez vos parcelles pour déterminer le risque.

2 types de limaces peuvent être présents : les **limaces grises** et les **limaces noires**.

Ce sont les limaces noires qui s'attaquent aux graines. Au moment du semis, le risque limaces est donc plus important si présence de limaces noires dans la parcelle.



Limace grise (*Deroceras reticulatum*)



Limace noire (*Arion hortensis*)

## Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

1) **Évaluer le risque de présence de populations de limaces** dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace ([en cliquant ici](#))

2) **Piéger** pour évaluer l'activité des limaces en surface

Il est impératif de commencer à piéger avant le semis. En effet cela permet :

- **d'apprécier le risque** et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis

- **une adaptation du travail du sol** : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux... Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout l'observation des attaques sur plantes et leur évolution qui va permettre de décider.

Pour piéger efficacement, il faut :

- utiliser un **piège qui soit bien plaqué au sol**, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m<sup>2</sup> avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces, mais aussi à l'intérieur de la parcelle,

- faire le **comptage le matin** (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface

- de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin

- de la répartition des limaces au sein de la parcelle



Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces :

- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.

- En interculture, les déchaumages successifs perturbent le cycle des limaces ; le broyage fin des résidus et leur répartition homogène réduisent les abris pour les limaces.

## Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

## Seuil indicatif de risque

Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires...

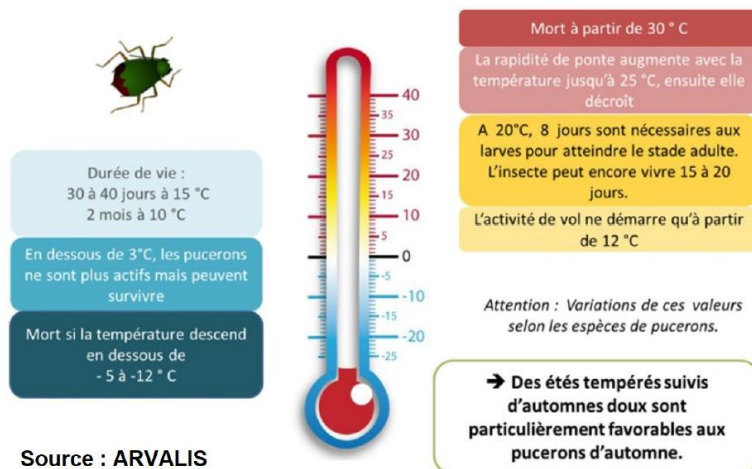
## Pucerons

Dès que les feuilles commencent à apparaître, la surveillance des pucerons doit commencer.

Observez les plantes idéalement lors des périodes ensoleillées vers la mi-journée.



Pucerons aptères sur céréales



Source : ARVALIS

Le schéma présente les différentes activités des pucerons en fonction des températures.

### L'observation des pucerons est primordiale !

⇒ Quels sont les risques que je prends si j'interviens alors que cela n'était pas nécessaire ?

➤ **Développement des résistances** aux molécules avec un risque qu'il n'y ait plus de molécules efficaces pour intervenir contre les pucerons (exemple du colza)

➤ **Ma santé** : manipuler un produit phytosanitaire en moins, c'est toujours ça de gagné !

➤ **Impact sur les auxiliaires des pucerons** (syrphes, coccinelles, chrysopes...) qui peuvent réguler les populations et les maintenir en dessous de seuil indicatif de risque

### Comment observer les pucerons ?

L'observation des pucerons est à effectuer **pendant les heures les plus chaudes de la journée** en privilégiant des **conditions ensoleillées**. En effet, lorsqu'il fait frais, les pucerons se réfugient à la base des plantes, rendant leur détection plus difficile. Lorsqu'il fait chaud, ils sortent du collet des plantules, ce qui les rend plus visibles. Privilégiez les zones à risque proches des haies ou de réservoirs potentiels (bandes enherbées, jachères...)

Si les conditions ne sont pas propices aux observations au champ (vent et pluie), une méthode simplifiée peut être mise en œuvre pour définir la présence ou non de pucerons : prélever une vingtaine de plantes à différents endroits (traverser la parcelle en diagonale) et les mettre dans un sac plastique transparent, puis placer le sac près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très rapidement visibles sur les parois du sac.

ATTENTION : cette méthode ne permet pas de déterminer le pourcentage de plantes touchées, mais permet au moins de savoir si les pucerons sont présents dans la culture.

Attention de ne pas confondre les pucerons ailés avec des moucheron ! Observez avec une loupe



Pucerons ailés *Rhopalosiphum padi* (à gauche) et *Sitobion avenae* (à droite).

Source : [Encyclop'Aphid—INRA](#)



Pucerons ailé et aptères sur Blé.

### Période de risque

A partir de 1 feuille de la céréale

### Seuil indicatif de risque

A partir de 10 % de plantes porteuses d'au moins 1 puceron ou présence de pucerons sur les parcelles pendant plus de 10 jours consécutifs.

## Cicadelles

L'espèce *Psammotettix alienus* est vectrice de la maladie des pieds chétifs pouvant causer des dégâts. Mais d'autres cicadelles peuvent être observées en parcelles de céréales. Il est nécessaire de déterminer l'espèce présente.

### Période de risque

De la levée à début tallage. Fin de la période de risque après 2 semaines consécutives sans capture.

### Seuil indicatif de risque

En cas de piégeage, nombre de captures hebdomadaires supérieures ou égales à 30 ou dans le cadre d'un suivi bihebdomadaire, lorsque l'on observe une différence d'une vingtaine de captures entre les deux relevés.

En l'absence de piégeage, observation d'une forte activité dans la parcelle en période ensoleillée : dans 5 endroits dans la parcelle, observation d'au moins 5 cicadelles à chaque endroit.

## Reconnaître la cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs : les différents critères observables

(Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne, 2012)

Taille : 4 mm ,  
tibiaux épineux,  
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :  
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :

Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux  
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale  
qui est entièrement assombrie



## Enquête BSV

### Indicateur de pressions biotiques

Le Comité scientifique et technique (CST) de la Stratégie Écophyto 2030 (<https://agriculture.gouv.fr/le-comite-scientifique-et-technique-de-la-strategie-ecophyto-2030>) est mandaté pour élaborer un indicateur de pressions biotiques à l'échelle régionale, afin de contribuer à l'analyse annuelle des ventes de produits phytopharmaceutiques.

Dans ce cadre, nous sommes actuellement à la recherche d'experts dans différentes filières — principalement en grandes cultures, cultures industrielles, arboriculture, viticulture et culture tropicales — pour répondre à un court questionnaire visant à **hiérarchiser les bioagresseurs** selon leur importance dans les décisions de traitement. L'objectif est **d'identifier ceux qu'il conviendrait de prendre en compte en priorité dans la construction de l'indicateur de pressions biotiques**. Les cultures concernées sont : blé, maïs, orge d'hiver, colza, pomme de terre, betterave sucrière, vigne à raisin de cuve, pommier à pommes de table, bananier.

Ce questionnaire est anonyme et ne devrait pas nécessiter plus de 5 minutes. Le questionnaire sera clôturé le 15 novembre 2026.

Voici le lien pour accéder au questionnaire : <https://sondages.inrae.fr/index.php/978443?lang=fr>

## Biodiversité des champs

### Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles

Puceron parasité sur colza

Puceron parasité (mort)  
par un microhyménoptère  
parasitoïde



Puceron encore vivant  
(repasser dans quelques  
jours pour voir s'il est  
parasité)

### Notes nationales biodiversité

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



**Et 3 nouvelles notes  
nationales à  
consulter !**



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

**Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire**

**Rédacteurs :** Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire – Alexia Barrier et Etienne Barbarit

**Directeur de publication :** Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire

**Groupe technique restreint :** Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia

**Observateurs :** Agriculteurs, Agrial, Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé agri-conseil, Soufflet, Lycées agricoles

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.